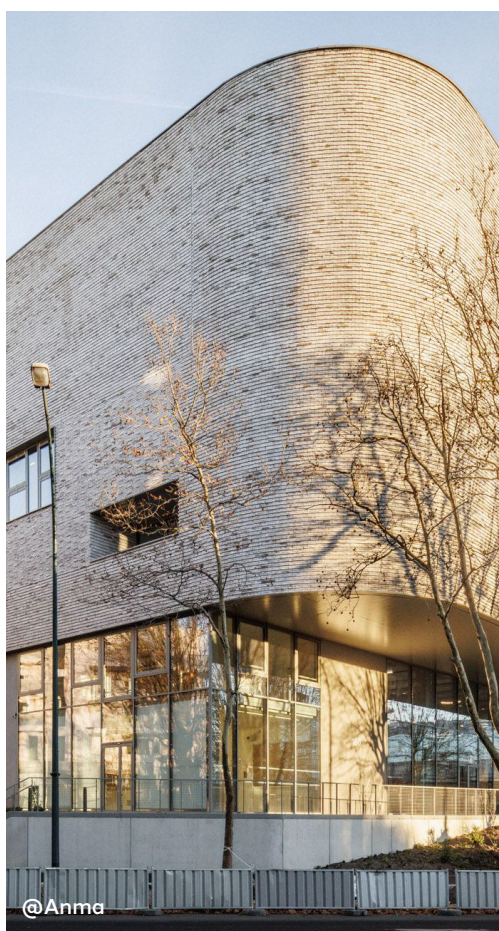


Avec éCo.urbain, Colombes se dote d'un complexe sportif sans compromis

Baptisé Marie-José Pérec à la suite d'une concertation citoyenne, le complexe sportif de la ZAC Arc Sportif de Colombes, traduit les ambitions écologiques et sportives de la ville. Le défi ? Concevoir un bâtiment qui conjugue sobriété et ambition : **une icône frugale**. La frugalité implique une utilisation raisonnée des ressources, tant dans le choix des matériaux que dans les techniques constructives, tout en garantissant **efficacité et durabilité**. L'ambition, quant à elle, se traduit par **une architecture porteuse de sens**, capable d'innover et de répondre aux enjeux contemporains, au service du sport. Le bâtiment est appelé à devenir un point d'ancrage, une présence forte, identifiable, capable de structurer l'espace et de fédérer les usages autour de lui. Visuellement comme dans la démarche, **le complexe est la figure de proue de la ZAC de l'Arc Sportif**. Créée en 2016, elle dessine la continuité sportive du parc Pierre Lagravère et du stade Yves-du-Manoir sur un ancien site industriel de l'entreprise Thalès. Le thème du sport unifie les trois îlots du quartier dans la longue histoire olympique de Colombes. Le bâtiment, à la fois ouvert sur le quartier et lisible depuis les axes majeurs, s'inscrit subtilement dans son environnement et constitue un **écran sonore pour les logements à proximité**. Sa silhouette reconnaissable de monolithe de brique crée un repère visuel pour ce nouveau lieu de vie. Dans un espace végétalisé proche de l'A86, ce projet rappelle qu'il **est possible de porter des projets d'équipements publics bas-carbone dans un environnement contraint**.



LE PROJET EN CHIFFRES ...

2 240 M²
d'espace sportifs

420 M²
d'espaces communs
et conviviaux

1 001
places de gradin dont

21
places PMR

5 035 M²
de superficie (sdp)

● **éCo.urbain**
42 rue de la Reine Henriette
92700 Colombes
Tél. : 01 47 80 08 58
info : contact@eco-urbain.fr
www.eco-urbain.fr

CONTACT PRESSE
Maxime Caroff
Responsable communication
et dialogue citoyen
contact@eco-urbain.fr
01 47 80 08 58

Octobre

Livraison
pour homologations

Janvier

Démarrage chantier

Avril

Dépôt du PC

Janvier

Désignation du lauréat

Octobre

Lancement
concours MGP

Février

Lancement
de la programmation



Nature de l'opération :
Réalisation d'un complexe sportif

MOA : éCo.urbain SPL

MOE : ANMA

Entreprise Mandataire : Campenon
Bernard Construction (VINCI)

Bureaux d'études techniques :
Edeis (Structure & lots techniques) ;
Nobatek (Énergie & Carbone) ;
Alternative (acousticien) ;
Prisme (économiste)

Exploitant mainteneur : CRAM (3 ans)

Subventions : Région IDF « quartiers
innovants et écologiques » (1,8 M€)

Concédant : EPT Boucle Nord
de Seine

Localisation : ZAC Arc Sportif -
Colombes (92)

● Une infrastructure locale, au rayonnement national

Avec sa salle multisport et ses 1 000 places en tribunes, le complexe pourra accueillir des **compétitions sportives de niveau départemental, régional et même national**. Il comporte plusieurs espaces : une grande salle multisports, une salle d'entraînement et une salle polyvalente, sans compter la salle d'e-sport, les espaces de réception attenants et la salle de musculation. Toutefois, **le projet n'oublie pas les Colombien·nes** : les infrastructures sont vouées à accueillir les activités scolaires et associatives du secteur. Les salles pourront ainsi **accueillir écoliers et athlètes**. Nous attachons une grande importance à mener des projets ancrés dans un territoire.

D'un point de vue architectural, ce désir de proximité s'exprime par le choix de réinterpréter la brique de l'Usine des Eaux voisine, afin d'assurer une insertion douce du bâti dans le tissu urbain. Il a également été choisi de conserver les arbres du boulevard de Valmy pour préserver la biodiversité et l'identité visuelle du quartier. **Le complexe sportif dialogue avec le contexte de l'îlot Colombus** : son rez-de-chaussée ouvert sur la ville en fait un lieu parfait pour la vie du quartier, au cœur d'un jardin. Ce dialogue se fait aussi par les formes retenues par le maître d'œuvre : le bâti s'arrondit à proximité des bâtiments et semble s'élancer vers les platanes préservés. Dans le sillage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce gymnase est entièrement adaptable et peut accueillir divers événements, sportifs comme culturels à destination des habitant·es et des usager·es grâce à sa capacité de charge optimisée et aux aménagements modulables mis en place.

“ **Le complexe sportif de la ZAC de l'Arc Sportif traduit un programme ambitieux : doter la ville de Colombes d'un équipement pouvant accueillir des compétitions nationales tout en répondant à une véritable exigence environnementale.** ”

Florence Bruyère, Directrice générale d'éCo.urbain

Une structure interdisciplinaire et inventive

Fondé sur un ancrage local et des valeurs fortes, éCo.urbain démontre à Colombes qu'il est possible d'aménager, de bâtir, de loger malgré les difficultés actuelles du secteur de la construction. En proposant un accompagnement global pour une ville responsable, résiliente et durable, éCo.urbain prouve que son expertise innovante est un modèle viable et pourquoi pas enviable.

Fort de ses nombreuses opérations livrées encore cette année, éCo.urbain a pour ambition de diffuser sa vision et ses savoir-faire en multipliant ses collaborations.

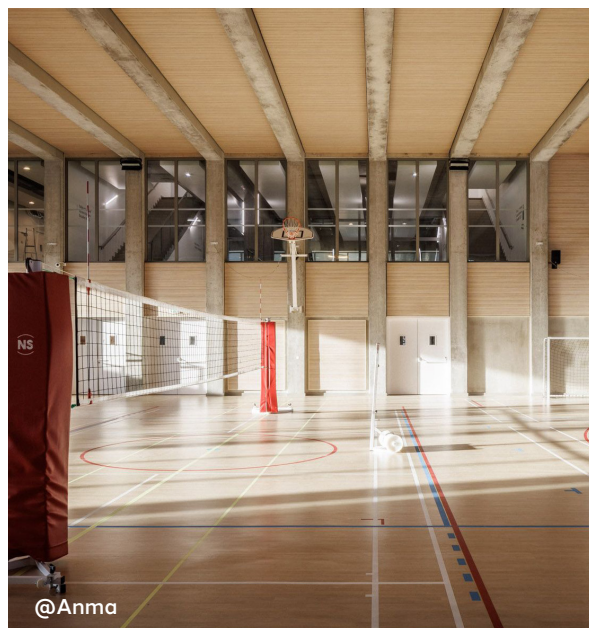
Découvrez notre rapport d'activité 2024 sur :



• Un équipement durable et cohérent

L'ancrage local du complexe sportif traduit notre vision d'une ville accessible, conviviale et vivante. Le contexte du projet nous a mené à **privilégier la pleine terre et la perméabilité des sols en minimisant l'emprise au sol**. Afin d'assurer le respect de l'environnement et la sobriété du bâtiment, la structure abrite certaines particularités. Des **briques de terre crue** permettent de réguler la température et l'hydrométrie du lieu, afin de permettre un confort adapté aux pratiques sportives, même en été. Des **pavés en coquilles d'huîtres** habillent les promenades extérieures. Au-delà de l'aspect visuel, ce revêtement noble et issu de l'économie circulaire favorise **l'évapotranspiration et l'infiltration de l'eau**, diminuant l'effet d'îlot de chaleur et réduisant l'imperméabilité de cette ancienne surface industrielle.

En recourant au bois dans la grande salle pour des habillages muraux acoustiques et pour des poutres de 40 mètres, nous avons privilégié des matériaux biosourcés. Enfin, **une démarche de végétalisation et de préservation des platanes existants niche cet équipement dans un cadre verdoyant**. Notre groupe démontre par l'exemple que l'aménagement est l'un des piliers fondamentaux de la transition énergétique et urbaine. En phase avec les défis de notre époque, éCo.urbain contribue à l'émergence d'une ville sobre, innovante et cohérente. **Colombes devient ainsi le laboratoire d'une ville durable et respectueuse de la biodiversité.**



@Anma

DÉCOUVREZ NOTRE FOCUS ENTREPRISE SUR BFM TV



Et nos Conversations urbaines et architecturales sur Radio Immo



Les + d'éCo.urbain :

- gestion d'un **Marché Global de Performance** (MGP) en conception-réalisation-exploitation-maintenance
- **Performances environnementales** poussées au niveau **E2C1**
- **Confort d'été** adapté aux usages sportifs
- Une **intervention urbaine sensible** au contexte social et historique

ANMA



Concevoir ce complexe sportif à Colombes, ville au riche héritage olympique, c'est inscrire son architecture dans une dynamique de durabilité. Le marché global de performance nous a permis de penser le projet dans sa globalité — de la conception à l'exploitation — pour offrir aux sportifs un équipement à la fois économe, évolutif et très agréable à pratiquer au quotidien.

Cyril Trétout, Architecte urbaniste associé chez ANMA